



TARIFS HIRONDELLE BASKET SAINT JULIEN DE CONCELLES 2025/2026

CATEGORIE	ANNEE DE NAISSANCE	COTISATION BASE (HORS ASSURANCE) SI INSCRIPTION A PARTIR DU 01/07/2025	COTISATION PREFERENTIELLE (HORS ASSURANCE) SI INSCRIPTION AVANT LE 01/07/2025 INCLUS *	COTISATION PREFERENTIELLE 2 LICENCIES DANS MEME FAMILLE (HORS ASSURANCE) SI INSCRIPTION AVANT LE 01/07/2025 INCLUS *	COTISATION PREFERENTIELLE 3 LICENCIES OU + DANS MEME FAMILLE (HORS ASSURANCE) SI INSCRIPTION AVANT LE 01/07/2025 INCLUS *
U6 / U7	2019 / 2020	135,00 €	115,00 €	109,25 €	103,50 €
U8 / U9	2017 / 2018	150,00 €	130,00 €	123,50 €	117,00 €
U10 / U11	2015 / 2016	160,00 €	140,00 €	133,00 €	126,00 €
U12 / U13	2013 / 2014	168,00 €	148,00 €	140,60 €	133,20 €
U14 / U15	2011 / 2012	173,00 €	153,00 €	145,35 €	137,70 €
U16 / U18	2008 / 2010	188,00 €	168,00 €	159,60 €	151,20 €
U19 et plus	à partir de 2007	203,00 €	183,00 €	173,85 €	164,70 €
LOISIR		148,00 €	128,00 €	121,16 €	115,20 €

* Inscription finalisée sur FBI, dossier complet avec le règlement

- ◇ Règlement uniquement sur e-licence via HelloAsso
- ◇ Règlement possible en 3 fois sans frais accepté via HelloAsso
- ◇ Aucun règlement en espèces ne sera accepté
- ◇ Chèques vacances possible uniquement sur les permanences prévues
- ◇ Aucune demande de remboursement ne sera acceptée (article 2.5 du règlement interne)
- ◇ Aucune demande de remboursement pour raison médicale ne sera acceptée après le 18/10/2025. NB : il sera déduit du remboursement la part complète FFBB (socle + extension)
- ◇ Aucune remise pour inscription de plusieurs licenciés de la même famille après le 30/06/2025
- ◇ Les assurances ne sont pas incluses : Option A = 2,09 € ; Option B = 6,39 € ; Complémentaire C (A ou B) = 0,50 €
- ◇ Mutation : Gratuite jusqu'à U13 inclus
- ◇ Mutation : U14 à sénior = 60 €
- ◇ Mutation : Après accord préalable uniquement, participation du club de 50%, les 50% restant seront à la charge du licencié
- ◇ Licences T (prêt) : Gratuit jusqu' U13 inclus
- ◇ Licences T (prêt) : U14 à U15 = 55 €
- ◇ Licences T (prêt) : U16 à sénior = 96 €
- ◇ Licence T : Après accord préalable uniquement, participation du club de 50%, les 50% restant seront à la charge du licencié
- ◇ Licences AST-CTC U15 (autorisation secondaire de territoire) = 15 €
- ◇ Licences AST-CTC U16 à sénior (autorisation secondaire de territoire) = 24 €
- ◇ Licence AST : Après accord préalable uniquement, prise en charge par le club
- ◇ La licence Arbitre sera prise en charge par le club
- ◇ La licence Technicien (coach) sera prise en charge par le club
- ◇ La licence coach sera prise en charge pour les joueurs coach et prise en charge à 50% pour les coaches à deux sur une équipe
- ◇ Le tarif préférentiel famille 2 licenciés ne sera pas appliqué si 1 licencié de la famille dispose d'une licence offerte par le club (coach/arbitre/dirigeant)
- ◇ Le tarif préférentiel famille 2 licenciés sera appliqué pour les familles de 3 licenciés et + dont 1 dispose d'une licence offerte par le club (coach/arbitre/dirigeant)